

Circulaire n° 6

- **Journée pédagogique le lundi 18 janvier**
- **Réunion des enseignants concernant la mise en œuvre collaborative du contrat d'objectifs**

Chers Parents,

Nous vous souhaitons une année 2021 emplie d'espérance. Puisseons-nous trouver la force et la persévérance de continuer à prendre soin des uns et des autres afin de permettre un retour à la Vie pleine et colorée.

S'embrasser, se serrer la main, organiser un événement familial, retrouver son équipe de travail, pratiquer son sport favori, voyager sans crainte, rire à gorge déployée, profiter sereinement du temps présent... En ce qui concerne le Collège, vivre des projets qui mélangent des élèves issus de plusieurs classes, reprendre les visites culturelles ou des cours d'éducation physique habituels, profiter d'une ambiance joyeuse et sereine en présentiel... Nous rêvons de nous retrouver à l'occasion de soupers, visites, informations, journées portes ouvertes, actions de solidarité...

Dans cette attente, maintenons le dialogue dans l'intérêt de nos jeunes... C'est ensemble que nous améliorerons leur quotidien et prendrons le temps d'ouvrir des chemins pour avancer positivement, notamment grâce aux contacts téléphoniques ou en visioconférence avec les enseignants, en cette période de remise des bulletins (jusque fin janvier, en fonction des conseils de classe qui ne peuvent avoir lieu qu'après 15h15 ou 16h05).

Cette circulaire vous est proposée dans le but de clarifier deux points.

➤ **Journée pédagogique le 18 janvier**

Les enseignants ainsi que les éducateurs seront en formation et les élèves en congé durant toute la journée.

➤ **Rappel concernant la mise en œuvre collaborative du contrat d'objectifs par l'équipe éducative**

Le **jeudi 28 janvier** et le **lundi 1^{er} mars**, les enseignants et les éducateurs travailleront dès 14h30 à la mise en œuvre collaborative du contrat d'objectifs. Initialement (circulaire n°1), le début de ces réunions était prévu à 15h30 mais les conditions sanitaires actuelles nécessitent un temps de travail adapté. Cette contrainte nous oblige de **libérer les élèves exceptionnellement** :

- à 14h15 aux 2^e et 3^e degrés,
- à 14h25 au 1^{er} degré.

Cela implique également les **suspensions de l'accompagnement méthodologique** organisé le **jeudi 28 janvier pour le 1^{er} degré** et de **l'accompagnement méthodologique centré sur les mathématiques, le lundi 1^{er} mars pour les élèves du 2^e degré qui y sont inscrits.**

Nous avons conscience des désagréments occasionnés par ces dispositions et vous sommes reconnaissants de comprendre leur nécessité, en vue d'améliorer constamment la cohérence et la pertinence de notre travail pédagogique et inclusif auprès de vos enfants.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration et vous prions de croire, chers Parents, en l'assurance de notre considération la meilleure.

J.-M. De Marchi
Sous-directeur

A. Verhaeren
Directrice